

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

**SESSION HIVER 2026**

**POL 1310-30**

**Introduction à la sociologie politique**

**MARDI DE 9 H 30 À 12 H 30**

**ENSEIGNANTE : SYLVIE GOUPIL**

**LOCAL DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS : R3515**

**Disponibilité : Mercredi, de 13 h à 15 h**

**Courriel : [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)**

---

## **DESCRIPTIF**

Objets, principales théories de la sociologie politique et concepts de base (politisation, légitimation, domination, socialisation politique, opinion publique notamment). Les fondements sociaux et historiques du pouvoir politique et les rapports entre État et société civile. Régimes politiques, État-Nation, État moderne, État postcolonial. Les acteurs sociopolitiques (individuels et collectifs), leurs comportements, les conflits. Application de théories à l'analyse politique de problèmes et de phénomènes contemporains. L'enjeu de la normativité. Évolutions récentes de la discipline.

## **CONTENU OBJECTIFS DU COURS**

Le cours est composé de huit thématiques en lien avec le descriptif. Dans un premier temps, de procéder à une introduction générale à la sociologie politique (cours un). Les cours suivants permettront de mieux comprendre une série de thèmes et concepts reliés à la matière : fondements sociaux et historiques de l'État (cours deux); formes de l'État et régimes politiques (cours trois); action citoyenne, politique, mouvements sociaux et opinion publique (cours quatre et cinq). Enfin, nous aborderons quelques courants théoriques pouvant s'appliquer à l'analyse de problèmes contemporains : rationalité de l'acteur et analyse du vote (cours six), la question des élites et du pluralisme (cours sept) et la distinction entre les approches structurantes et pragmatiques (cours huit).

Dans le cadre de ce cours, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- 1- Connaître les concepts et le vocabulaire de la sociologie politique;
- 2- Étudier les fondements du pouvoir, de la constitution de l'État et les régimes politiques
- 3- Comprendre la portée de concepts fondamentaux à la discipline
- 4- S'initier à quelques approches théoriques

## MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours est principalement composé de présentations magistrales de la part de l'enseignante. Afin de contribuer à une meilleure intégration de la matière, deux travaux pratiques en classe (en équipe) de même que des jeux-questionnaires (en équipe) seront prévus durant la session.

Des acétates électroniques tenant lieu de support aux présentations magistrales seront déposés dans la plateforme Moodle avant le cours de même que quelques documents complémentaires (ex. tableaux), le cas échéant. Un recueil de textes complémentaires à la matière, **lesquels devront obligatoirement être lus**, sera disponible à la COOP-UQAM. La matière présentée, de même que les textes du recueil seront soumis aux examens individuels de mi-session et de fin de session.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

MODALITÉ	PONDÉRATION	DATE DE REMISE
Travaux pratiques en classe	30 %	18 février et 15 avril 2026
Examens en classe	50 %	25 février et 22 avril 2026
Jeux-questionnaires	15 %	11 février et 8 avril
Présence	5 %	En continu

### 1- TRAVAUX PRATIQUES EN CLASSE EN ÉQUIPE (DEUX EXERCICES DE 15 POINTS CHACUN : TOTAL 30 POINTS)

Ces travaux ont pour objectif l'application de notions vues dans les cours magistraux à l'analyse d'un ou plusieurs aspects de l'organisation dans l'administration publique.

À cet égard, les éléments faisant l'objet de l'analyse, de même que les lignes directrices du travail, seront déposés dans la plateforme MOODLE la semaine précédant l'exercice, de sorte que les étudiantes et étudiants pourront en faire la lecture afin de se préparer. Le jour de l'exercice, des équipes d'au **maximum quatre (4) à cinq (5) personnes** mettront en commun leur analyse afin de produire un court document qui devra **obligatoirement être fait en classe et remis de main en main, sous forme écrite (manuscrite et lisible ou en format WORD) à la fin du cours (maximum 5 pages manuscrites à interligne double ou 3 pages en format WORD à un interligne et demi)**. **Les travaux qui auront été réalisés avant l'atelier ne seront pas acceptés.**

#### CRITÈRES DE CORRECTION :

- Démonstration de la compréhension du ou des textes faisant l'objet du travail ainsi que de la matière vue dans le cours et/ou dans le recueil de textes s'y rapportant.
- Qualité et rigueur de l'analyse effectuée.

### 2- EXAMENS INDIVIDUELS (DEUX EXAMEN DE 25 POINTS CHACUN, TOTAL 50 POINTS)

L'**examen de mi-session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la partie du cours qui précède l'examen. Il portera autant sur les présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum six (6) questions, dont certaines

pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

**Pointage associé : valeur 25 points**

L'**examen de fin de session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la deuxième partie cours, suivant l'examen de mi-session. Il portera autant sur les acétates des présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum six (6) questions, dont certaines pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

**Pointage associé : valeur 25 points**

**TOTAL : 50 points**

**CRITÈRES DE CORRECTION :**

- Pertinence des réponses au regard de la matière vue dans le cours et dans le recueil de textes.

### **3- JEUX QUESTIONNAIRE (15 POINTS – PREMIER JEU = 7.5 POINTS, DEUXIÈME JEU = 7.5 POINTS)**

Le jeu questionnaire consiste en une forme de rétrospective de la matière vue dans les cours qui précèdent (incluant les textes du recueil), afin d'aiguiser ses réflexes en vue des examens. À la fin de chacun des blocs de matière, une période (**environ 30 minutes**) sera consacrée, en classe, **en équipes de 5 personnes** dans le but de répondre à quelques courtes questions portant sur la matière et sur les textes du recueil.

Les réponses de votre équipe sont consignées sur une feuille manuscrite indiquant le nom des membres de l'équipe, laquelle est remise à l'enseignante à la fin de la période.

**CRITÈRES DE CORRECTION :**

- Pertinence des réponses au regard de la matière vue dans le cours et dans le recueil de textes.

### **4- PRÉSENCE AUX COURS (5 POINTS)**

- Les présences seront prises lors de chaque cours (sauf les 13 janvier, 25 février, 4 mars et 22 avril).

## **POLITIQUE DE RETARDS**

Les travaux et examens doivent absolument être réalisés et/ou remis lors des dates mentionnées et selon les modalités spécifiées. **Aucun travail remis en retard ne sera accepté.**

**Aucune reprise de travail ou d'examen n'est autorisée.**

## UTILISATION D'AGENTS CONVERSATIONNELS (IA) ET PLAGIAT

Concernant l'utilisation d'agents conversationnels, une résolution de l'assemblée départementale de science politique prévoit que :

*« L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. »*

Advenant qu'en dépit de cet avertissement, une personne ait tout de même recours aux outils de l'IA, incluant la réécriture d'un texte, son résultat se verra sanctionné en conséquence, cela pouvant même lui valoir la note zéro (0). N'oubliez pas que la personne enseignante peut aussi procéder à une dénonciation d'une infraction de nature académique en vertu du règlement universitaire numéro 18.

Par ailleurs, lorsque vous reprenez intégralement les propos d'un ouvrage, vous devez les présenter en mode citation et en indiquer correctement la provenance, selon les modalités méthodologiques en vigueur au département de science politique. Lorsque ces précautions ne sont pas prises, votre travail peut être considéré comme étant un plagiat, ce qui est passible de sanctions. Lorsque vous vous inspirez fortement d'un ouvrage sans que cela soit intégralement écrit comme tel, ce qui est désigné comme étant une paraphrase, vous n'avez pas besoin de citer selon la formule méthodologique mais vous devez tout de même inscrire la référence, sinon, un plagiat pourrait être soupçonné.

---

## MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Sylvie Goupil, POL 1310, 2026, *Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques, Recueil de textes*, 197 p. (Disponible à la COOP-UQAM).

## CALENDRIER

Dates	➤ Sujets abordés
14 janvier	➤ Présentation du cours

<p><b>21 janvier</b></p>	<p>➤ <b>Cours 1 : Introduction générale à la sociologie politique</b></p> <p><b>Lectures cours 1 :</b>  Xavier Crettiez, Patrick Hassenteufel et Jacques de Maillard, 2024, « Politique et science politique », dans <i>Introduction à la science politique</i>, Paris, Armand Colin, (extraits des pages 18-19 et 30-42).</p> <p>Jacques Lagroye, François Bastien, Frédéric Sawicki, 2012, « Introduction », dans <i>Sociologie Politique</i>, Paris, Dalloz, p. 13-24.</p>
<p><b>28 janvier</b></p>	<p>➤ <b>Cours 2 : Les fondements sociohistoriques du pouvoir d'État</b></p> <p><b>Lecture cours 2 :</b>  Pierre Bourdieu, 2012, « Cours du 21 février 1991 », dans <i>Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992</i>, Paris, Raison d'agir/Seuil, p. 321-358.</p>
<p><b>4 février</b></p>	<p>➤ <b>Cours 3 : Formes de l'État et/ou régimes politiques? (Début)</b></p> <p><b>Lectures cours 3 :</b>  Xavier Crettiez, Patrick Hassenteufel et Jacques de Maillard, 2024, « L'État et la nation », dans <i>Introduction à la science politique</i>, Paris, Armand Colin, (extraits des pages 60 à 72).</p> <p>Paul du Gay, Alan Scott, 2011, « Transformation de l'État ou changement de régime? De quelques confusions en théorie et sociologie de l'État », <i>Revue française de sociologie</i>, 52-3, p. 550-555 (extraits).</p> <p>Bouda Etemad, 2013, « Un bilan économique de la colonisation. Approches, débats, résultats », dans <i>Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles</i>, sous la direction de Pierre Singaravélou, Paris, Seuil, p. 318-333.</p>
<p><b>11 février</b></p>	<p>➤ <b>Cours 3 : Formes de l'État et/ou régimes politiques? (Fin)</b></p> <p>➤ <b>Cours 4 : L'action politique et sociale (Début)</b></p> <p><b>Lectures cours 4 :</b>  Erik Neveu, 2015, « Qu'est-ce qu'un mouvement social? » dans <i>Sociologie des mouvements sociaux</i>, Paris, La Découverte, p. 5-19.</p> <p>Christine Emeran, 2013, « Occupy, un mouvement social au XXI<sup>e</sup> siècle », <i>Cités</i>, 2, n° 54. p.101-112.</p> <p><b>Jeu questionnaire 1</b></p>
<p><b>18 février</b></p>	<p>➤ <b>Premier travail pratique en équipes, en classe</b></p>

25 février	➤ Examen de mi-session
4 mars	➤ <i>Semaine de lecture</i>
11 mars	<p>➤ <b>Cours 4 : L'action politique et sociale (Fin)</b></p> <p>➤ <b>Cours 5 : L'action citoyenne et l'opinion publique (Début)</b></p> <p><b>Lectures cours 5 :</b>  Catherine Neveu, 2013, « « <i>E Pur si muove!</i> » Ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », <i>Politix</i>, Volume 26, n° 103, 205-222.</p> <p>Arnaud Mercier, 2012, « Présentation générale. L'utile fiction de l'opinion publique », dans <i>Médias et opinion publique</i>, Paris, CNRS Éditions, 15-31.</p> <p>Thomas Frinault, Pierre Karila-Cohen et Érik Neveu, 2023, « Ruptures en cascade dans l'espace public », dans <i>Qu'est-ce que l'opinion publique?</i> Paris, Gallimard, p. 299-347 (extraits, p. 339-347).</p>
18 mars	<p>➤ <b>Cours 5 : L'action citoyenne et l'opinion publique (Fin)</b></p> <p>➤ <b>Cours 6 : L'acteur et la rationalité (Début)</b></p> <p><b>Lectures cours 6 :</b>  Pieter W.G. Bots, 2009, « Analyser des réseaux d'acteurs par le prisme du choix rationnel et des perceptions subjectives », dans <i>Le choix rationnel en science politique</i>, sous la direction de Mathias Delori, Delphine Deschaux-Beaume et Sabine Saurruger, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-147.</p> <p>Jean-Philippe Lecomte, 2005, « Les acteurs de la vie politique », dans <i>Sociologie politique</i>, Paris, Gualino Éditeur, p. 434-439 et p. 455-471.</p>

25 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Cours 6 : L'acteur et la rationalité (Fin)</b></li> <li>➤ <b>Cours 7 : Élités et pluralisme (Début)</b></li> </ul> <p><b>Lectures cours 7 :</b></p> <p>William Genieys, 2016, « La sociologie politique des élites en question », dans <i>Sociologie politique des élites</i>, Paris, Armand Colin, p » 13-44 (extraits, 8 pages).</p> <p>Patrick Hassenteufel, 2016, « Les groupes d'intérêts et les mouvements sociaux dans l'analyse des politiques publiques », dans <i>Groupes d'intérêts et mouvements sociaux</i>, sous la direction de Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 19-44 (extraits, 7 pages).</p> <p>Jacinda Swanson, 2007, « The Economy and Its Relation to Politics: Robert Dahl, Neoclassical Economics, and Democracy », <i>Polity</i>, Vol. 39, no 2, p.208-233 (extraits, 2 pages).</p>
1 <sup>er</sup> avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Cours 7 : Élités et pluralisme (Fin)</b></li> <li>➤ <b>Cours 8 : Déterminants structureaux – vs - pragmatisme</b></li> </ul> <p><b>Lectures cours 8 :</b></p> <p>Pierre Bourdieu, 2000, « Conférence : Le champ politique », dans <i>Propos sur le champ politique</i>, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 51-69.</p> <p>Francis Chateauraynaud, 2021, « Des expérimentations démocratiques en tension. L'œuvre des citoyens dans le travail politique des bifurcations », <i>Cahiers du GRM</i>, 18, p. 1-14.</p>
8 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Cours 8 : Déterminants structureaux – vs – pragmatisme (Fin)</b></li> <li>➤ <b>Évaluation des enseignements</b></li> </ul> <p>Jeu questionnaire 2</p>
15 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Deuxième travail pratique, en équipes, en classe</b></li> </ul>
22 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Examen de fin de session</b></li> </ul>

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies

ALBERTONI, Ettore A., 1987, *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Librairie des Méridiens, Klincksieck et Cie, 262 p.

BOUDON, Raymond, 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, Presses Universitaires de France, 332 p.

BOURDIEU, Pierre, 2000, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 110 p.

\_\_\_\_\_, 2002, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Éditions Raisons d'agir/Éditions du Seuil, 5656 p.

BOURDIEU, Pierre, Loïc WACQUANT, 2014, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Éditions du Seuil, 409 p.

BRAUD, Philippe, 2022, *Sociologie politique, 10<sup>e</sup> édition*, Paris, La Défense, 820 p.

BRADY, Jean-Patrick et Stéphane PAQUIN, 2016, *Groupes d'intérêts et mouvements sociaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 256 p.

BROOKE, John L., Julia C. STRAUSS, 2018, *State Formation. Global histories and Cultures of Statehood*, Cambridge, Cambridge University Press, 384 p.

CHABOT, Jean-Luc, 2003, *Introduction à la politique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 272 p.

CHEVALLIER, Jacques, 2014, *L'État post-moderne*, Paris, Lextenso éditions, 265 p.

CRETTEZ, Xavier, Patrick HASSENTEUFEL et Jacques DE MAILLARD, 2024, *Introduction à la science politique*, Paris, Armand Colin, 352 p.

DAHL, Robert A., 1971 [1961], *Qui gouverne?* Paris, Éditions Armand Colin, 369 p.

\_\_\_\_\_, 2016, *Polyarchie : participation et opposition*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 266 p.

D'ORCIVAL, François (sous la direction de), 2019, *Opinion publique et crise de la démocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, 460 p.

DORMAGEN, Jean-Yves, Daniel MOUCHARD, Alexandre DÉZÉ, 2019, *Introduction à la sociologie politique*, Louvain – La Neuve, De Boeck Supérieur, 287 p.

DOUILLET, Anne-Cécile, 2023, *Sociologie politique : comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin, 224 p.

GENET, Jean-Philippe, 2003, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, Presses Universitaires de France, 401 p.

GENIEYS, William, 2016, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, 320 p.

HENTSCH, Thierry, 1993, *Introduction aux fondements du politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 115 p.

LAGROYE, Jacques, François BASTIEN, Frédéric SAWICKI, 2012, *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, 623 p.

LECOMTE, Jean-Pierre, 2010, *L'essentiel de la sociologie politique*, Paris, Gualino-Lrextenso Éditions, 167 p.

MAUROY, Hervé, 2018, "La théorie du choix rationnel dans ses deux grandes versions: une représentation faussée du fonctionnement psychique humain", *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 117-118, p. 97-117.

MICHEL Johan, 2018, *La fabrique des sciences sociales. D'auguste Comte à Michel Foucault*, Paris, Presses Universitaires de France, 224 p.

MILLS, C. Wright, 1969, *L'élite du pouvoir*, Paris, François Maspero, 375 p.

MÜLLER, Hans-Peter et Yves SINTOMER, (sous la direction de), 2006, *Pierre Bourdieu, Théorie et pratique*, Paris, La Découverte, 278 p.

NEVEU, Érik, 2015, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 128 p.

NEVEU, Érik, Pierre KARILA-COHEN, Thomas FRINAULT, 2023, *Qu'est-ce que l'opinion publique?* Paris, Gallimard, 512 p.

#### **Articles de périodiques, chapitres de monographies**

ALLISON, Graham T. et Philip D. ZELIKOW, 2000, « L'essence de la décision : le modèle de l'acteur rationnel », dans *Rationalités et relations internationales (1)*, *Débats : la crise des missiles de Cuba*, sous la direction de Jean-Yves Haine, Paris, L'Harmattan, p. 11-78.

AUDARD, Catherine, 2009, « L'État de droit, Redécouvrir la citoyenneté » et « Solidarité, justice et respect de l'autonomie », dans *Qu'est-ce que le libéralisme?* Paris, Gallimard, p. 178-254 et p. 488-512.

AZZOLINI, Giulio, 2016, « Les élites politiques et la démocratie, perspectives théorico-politiques », *Le Philosophe*, 2/46, p. 87-105.

BALDIN, Claire et Ludovic RAGNI, 2016, « Théorie parétienne des élites et moment machiavélien », *Revue européenne des sciences sociales*, 54-2, p 219-249.

BOTS, Pieter W.G., 2009, « Analyser des réseaux d'acteurs par le prisme du choix rationnel et des perceptions subjectives », dans *Le choix rationnel en science politique*, sous la direction de Mathias Delori, Delphine Deschaux-Beaume et Sabine Saurruger, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-147.

- BOUDON, Raymond, 2002, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? », *Sociologie et Sociétés*, vol XXXIV, 1, p. 9-34.
- BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL, Éric PINEAULT, 1999, « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, 31/2. P. 41-64,
- CARO, Jean-Yves, 1980, « La sociologie de Pierre Bourdieu : Éléments pour une théorie du champ politique », *Revue française de science politique*, Vol. 30, no 6, p. 1171-1197.
- CARROLL, Patrick, 2009, « Articulating Theories of States and State Formation », *Journal of Historical Sociology*, 22, 4, p. 554-603.
- COOPER, Frederick, 2013, « Conflits, réformes et décolonisation. La situation impériale mise en cause », dans *Les empires coloniaux XIXe et XXe siècle*, sous la direction de Pierre Singaravélou, Paris, Éditions Points, p. 377-419.
- CROUCHER, Sheila L., 2004, « Reconfiguring Citizenship », dans *Globalization and belonging : the politics of identity in a changing world*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, p. 43-81.
- DAHL, Robert A., 1973 [1970], « Le pouvoir, l'influence, l'autorité », dans *L'analyse politique contemporaine*, Paris, Éditions Robert Laffont, p. 47-90.
- DUCHASTEL, Jules, 2003, « La citoyenneté dans les sociétés contemporaines. Nouvelles formes de médiation entre l'individu et le politique », dans *Reconnaissance et citoyenneté. Au carrefour de l'éthique et du politique*, sous la direction de Jean-Marc Larouche, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 59-78.
- DU GAY. Paul et Alan SCOTT, 2011, « Transformation de l'État ou changement de régime? De quelques confusions en théorie et sociologie de l'État », *Revue française de sociologie*, 52-3, p. 537-555.
- EMERAN, Christine, 2013, « Occupy, un mouvement social au XXI<sup>e</sup> siècle », *Cités*, 2, n° 54. p.101-112.
- GUIBET LAFAYE, Caroline, 2011, « Évolution de l'interprétation de la cohésion sociale », *Revue internationale de sociologie*, 21 :1, p. 41-65.
- ISIN, Engin F., 2009, « Citizenship in flux : The figure of the activist citizen », *Subjectivity*, 29, p. 367-388.
- MAGNI-BERTON, Raül, 2014, « La théorie du choix rationnel en politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 2/21, p. 19-47.
- MALOY, J.S., 2008, « A Genealogy of Rational Choice : Rationalism, Elitism, and Democracy », *Revue Canadienne de science politique*, 41:3, p. 749-771.
- MAUGER, Gérard, 2006, « Sur la violence symbolique » dans *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, Paris, La Découverte, p. 84-100.
- MERCIER, Arnaud, 2012, « Présentation générale. L'utile fiction de l'opinion publique », dans *Médias et opinion publique*, Paris, CNRS Éditions, p. 15-40.

NEVEU, Catherine, 2013, « « *E Pur si muove!* » Ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, Volume 26, n° 103, p. 205-222.

RUTAZIBWA, Olivia U. et Robbie SHILLIAM, 2018, « Postcolonial politics. An introduction », dans *Handbook of Postcolonial State*, London, Routledge, p. 1-15.

SCHMIDT, Christian, 2006, « Quelques repères historiques sur la théorie des jeux. De Leibniz à Von Neumann », *Revue de synthèse*, 1, p. 141-158.

## **Les procédures à suivre en cas d'absence :**

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

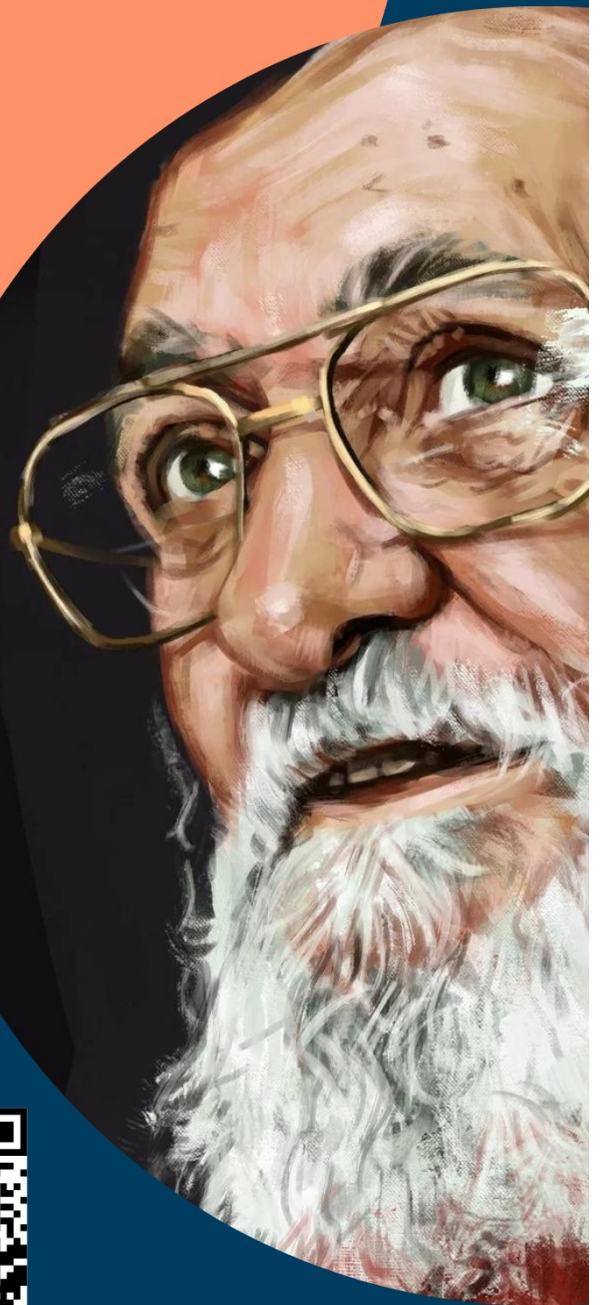
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

<b>Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être</b> De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/services/">https://portailétudiant.uqam.ca/services/</a>
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	<a href="https://infosphere.uqam.ca/">https://infosphere.uqam.ca/</a>
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	<a href="https://instances.uqam.ca/politiques/">https://instances.uqam.ca/politiques/</a>
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

<b>Intégrité académique</b> L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
<b>Site du Règlement 18 de l'UQAM</b>	<a href="https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html">https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html</a>

<b>Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel</b> L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
<b>Sexisme et violences à caractère sexuel</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/</a>
<b>Harcèlement</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/</a>

<b>Respect de la liberté académique universitaire</b> Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
<b>Liberté académique universitaire</b>	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/">https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/</a>